

**Zeitschrift:** Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 1 (1944)

**Heft:** 6

**Rubrik:** Aide aux champs

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

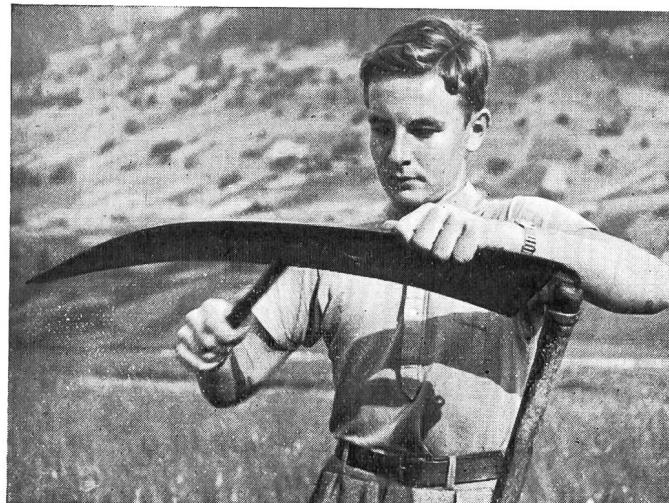
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Aide aux champs

Tout chef I. P. connaît les difficultés de nos organes chargés du ravitaillement et l'importance de l'extension des cultures. Il sait combien grande est la tâche de nos campagnards et les efforts particuliers qu'ils doivent fournir pour la mener à bien. D'eux dépendent des livraisons suffisantes de denrées alimentaires indispensables à notre économie.

Les travaux de nos paysans ne peuvent nous laisser indifférents. Je propose à tous les chefs de consacrer **une leçon d'entraînement I. P. au service des champs.**

Mes élèves I. P. sont mon portrait, sans vie si je suis sans vie, énergiques si je suis énergique, fidèles si je suis fidèle.



Lorsque tu auras consulté tes élèves et fixé le genre de travail qu'ils aimeraient accomplir, prends contact avec le service compétent de la main-d'œuvre, ou mieux encore, adresse-toi directement au paysan que tu sais être surchargé (il a peut-être un fils, des employés mobilisés). Une fois toute chose au point, en route pour la ferme, laisse la place de sport.

Les paysans vous seront reconnaissants de votre aide. Et le sentiment d'une bonne action est si réconfortant.

— l'occasion de remplacer par des exercices volontaires le cours obligatoire de quatre-vingts heures auquel sont astreints ceux qui ne réussissent pas les performances minima de l'examen de recrutement.

Mais l'entraînement physique n'est pas l'unique souci des dirigeants de l'instruction préparatoire. Ils font la place très large à l'éducation spirituelle et morale et les jeunes moniteurs formés à Macolin reçoivent, à ce sujet, des instructions très précises, qui font grand honneur aux responsables du mouvement. On a plaisir à le constater en un temps où le sport et la performance risquent de devenir, pour beaucoup de nos jeunes, l'idéal unique.

L'organisation de ce cours pour ecclésiastiques prouve à l'évidence que les chefs de l'instruction préparatoire ont le désir de s'assurer la collaboration de tous ceux dont l'influence peut s'exercer efficacement dans l'éducation de notre jeunesse. Il faut les en féliciter hautement, en espérant qu'on ne s'arrêtera pas en si bonne voie et que ce n'est là que le premier effort d'un travail en commun qui peut être déterminant pour la formation de notre jeunesse suisse.

De « VAINCRE », journal de la Jeunesse de l'Eglise nationale vaudoise :

Les chefs fédéraux de l'Instruction préparatoire avaient convié dans leur très beau centre de Macolin, d'où l'on voit la moitié de la Suisse, 120 ecclésiastiques des deux confessions et des quatre langues nationales. Curieuse assemblée sportive ! Prêtres en soutane ou au col emprisonné, pasteurs coiffés de noir ou pas coiffés du tout, jeunes et cheveux déjà gris, aumôniers et civils ; un camp mixte à tous points de vue : langues, confessions, cantons, âges, militaires ou pas ; (cependant il n'y avait pas de dames).

Vous le croirez si vous voulez ; tous ces honorables ministres, abbés et pères, bien vite revêtus de maillots légers ou du training « hirondelle », ont couru un 3000 m., sauté en longueur, en hauteur et en profondeur (dans la gravière). Ils ont fait un cross à l'aveuglette et une longue randonnée à la boussole, coupée d'une invraisemblable mêlée lors de l'attaque prévue des Romands par les autres. Ils ont grimpé à la corde, couru à quatre pattes, jeté la grenade, roulé sur

### ÉCHOS ROMANDS :

**O. F. I.:** Le cours bilingue pour ecclésiastiques a eu lieu à Macolin du 26 au 30 juin. Les Romands étaient au nombre d'une soixantaine. Ce fut une parfaite réussite. Voici, tiré de la presse, l'opinion de deux participants.

De la « Liberté », Fribourg :

### QUATRE JOURS A MACOLIN.

« L'Office central pour l'Instruction préparatoire a pris l'heureuse initiative d'organiser, à Macolin, du 26 au 30 juin dernier, un cours de chefs auquel ont été convoqués plus d'une centaine d'ecclésiastiques des deux confessions, venus de toutes les régions du pays. M. le major Hirt, commandant du cours, avait établi un programme fort judicieux, où les exercices physiques alternaient heureusement avec les enseignements théoriques et qui, présenté et réalisé par un groupe d'instructeurs et de conférenciers fort compétents, permit aux participants de se faire une idée exacte du travail accompli dans ces cours et de l'esprit qui anime les dirigeants du mouvement.

L'instruction préparatoire, organisée selon l'ordonnance fédérale et les règlements cantonaux, a rencontré, il faut bien le dire, une certaine méfiance dans le public. On a voulu y voir une manière détournée et habile d'appliquer une loi refusée par le peuple suisse. On craignait aussi, dans quelques milieux, la constitution d'une « Jeunesse d'Etat », imitation inopportun et dangereuse des organisations paramilitaires de certains pays étrangers.

Les ecclésiastiques appelés au cours de Macolin ont pu constater qu'il n'en est rien. Le but de l'instruction préparatoire est de donner à notre jeunesse d'âge post-scolaire la possibilité de se soumettre facilement et avec succès à un entraînement physique qui lui permettra de commencer son école de recrues dans de bonnes conditions ; elle veut donner aussi à nos jeunes gens — et ceci est du meilleur esprit suisse